

3

La LETTRE du développement durable

décembre 2012

Ne me
jetez pas,
prêtez-moi à
votre voisin !

Dans ce numéro...

Des
ambassadeurs du
développement
durable
au CHU

Réaliser
un événement
éco-responsable

Le projet



BILAN CARBONE®

Bilan Carbone®
du CHU



> Au dos de ce numéro, un mot croisé

Jouez et **gagnez** un abonnement TBC vous donnant **accès** au réseau des vélos VCub de la CUB **pendant un an !**



Luc Durand,
Coordonnateur
général des soins,
CHU de Bordeaux

Du citoyen concerné... au professionnel engagé !

Les orientations relatives au développement durable inscrites dans le projet d'établissement se déclinent dans les contrats de pôles et les plans d'actions prioritaires définis par le comité de pilotage.

Pour ce faire et afin de consolider les projets proposés, nous avons identifié des « ambassadeurs » : des référents développement durable. Ces professionnels volontaires et impliqués sur cette thématique dans leur domaine de responsabilité respectif, seront désormais vos interlocuteurs privilégiés sur des sujets aussi divers que la consommation d'énergie, le tri des déchets, l'usage unique, la consommation d'eau, le transport, etc... Leurs missions seront centrées sur le relais et l'échange d'information, le partage d'expériences, le suivi et la valorisation dans les pôles. Issus de filières professionnelles diverses, ces « ambassadeurs » en développement durable apportent ainsi des regards croisés et complémentaires sur leurs pratiques et l'analyse de leur environnement de travail.

Sur le plan institutionnel, ce dispositif vise à impulser une dynamique autour du développement durable permettant ainsi une appropriation dans la pratique quotidienne de l'ensemble des professionnels du CHU pour modifier les comportements.

Les ambassadeurs du développement durable

Ils sont 25 à s'être portés volontaire pour devenir les ambassadeurs du développement durable du CHU de Bordeaux. Ils font vivre l'agenda 21 pour les activités de soins depuis plus de 6 mois. Ce sont vos relais privilégiés avec l'institution sur les sujets qui peuvent concerner les déchets, l'énergie, l'eau, les pratiques de soins intégrant les dimensions du développement durable, (...).

Que font-ils ?

L'Ambassadeur est l'interlocuteur privilégié de la direction du développement durable au sein de son pôle, qui lui met à disposition les informations et les outils nécessaires à la sensibilisation de ses collègues sur le terrain.

L'Ambassadeur est à l'écoute des besoins des professionnels de son pôle sur les sujets du développement durable. Il facilite la remontée d'informations au plus haut niveau de l'institution et peut aider les professionnels volontaires à mettre en œuvre des actions concrètes de développement durable dans leur service.

L'Ambassadeur assure le suivi des actions « développement durable » qui ont été identifiées dans le cadre des projets et contrats de pôle.

- > **Des évolutions sont souhaitables dans votre service ?**
- > **Vous avez détecté des fuites ?**
- > **Des luminaires sont allumés en permanence ?**
- > **Le tri DASRI/ DAOM pourrait être optimisé ?**
- > **Le tri du papier pourrait être mis en place ?**

...adrez-vous à votre ambassadeur !

Il saura vous aiguiller, identifier les bons relais et vous appuyer dans la mise en place d'une action développement durable.



Les ambassadeurs du développement durable. Retrouvez la liste exhaustive et leurs noms dans le tableau page 4.

Qui sont-ils ?

Ils sont infirmiers, manipulateurs électroradiologie, techniciens de laboratoire, cadres, médecins, assistants de gestion... tous motivés et poussés par une seule envie : faire avancer le CHU dans l'exercice de ses activités, la prise en compte de l'environnement et la recherche du bien-être à l'hôpital.

Fin 2011, chaque pôle a été invité à identifier ces personnes volontaires pour devenir ces référents « développement durable ».

Vous souhaitez une sensibilisation au développement durable en équipe ?

Quels que soient votre activité et/ou votre métier au CHU, profitez d'une réunion d'équipe pour solliciter la direction du développement durable, qui viendra partager avec vous et vos collègues son expertise et son engagement environnemental au profit de l'institution. Si vous travaillez au sein d'un pôle, n'hésitez pas à solliciter votre ambassadeur !

Retrouvez les coordonnées de l'équipe DD en page 12

Questions à Sabine Mallard,

Cadre supérieur de santé, chargée de mission développement durable pour les activités et pratiques de soins, animatrice du groupe des ambassadeurs.

Où peut devenir Ambassadeur du DD ?

« Quels que soient votre statut et votre métier en lien avec les activités de soins, il vous est possible de devenir Ambassadeur. Vous devez en informer votre chef de pôle et parallèlement me contacter ou solliciter Pierre-Yves Koehrer, Ingénieur en charge du développement durable. N'hésitez pas, certains pôles sont encore sous représentés ».

Quel est l'intérêt d'être Ambassadeur ?

« Être Ambassadeur, c'est pouvoir échanger, partager ses retours d'expériences avec d'autres, sur des actions mises en œuvre, sur des projets : une opportunité pour mettre en œuvre ses idées, ses convictions. C'est également la possibilité de se former et ainsi développer ses savoirs sur les sujets du développement durable ».



L'interview

Témoignage d'Isabelle Barcos, Ambassadeur du développement durable du pôle
« Hépato-gastro-entérologie, diabétologie, nutrition et endocrinologie »

Isabelle Barcos est Cadre de santé dans le service « Endocrinologie, diabétologie, maladies métaboliques et nutrition » situé dans le bâtiment des USN à l'hôpital Haut-Lévêque. En tant qu'ambassadrice de son pôle, elle a lancé au cours du deuxième trimestre 2012, une action inscrite au contrat de pôle et portant sur le tri des déchets.



Isabelle, vous avez été spontanément volontaire pour représenter votre pôle en tant qu'ambassadeur développement durable. Quelles ont été vos motivations ?

Il me paraissait important de m'intéresser à ces enjeux de développement durable qui ont un lien direct avec la santé publique, et de m'impliquer dans une dynamique qui à mon sens est encore trop peu investie par les établissements de santé. Par ailleurs, je travaille depuis plusieurs années dans un secteur où nous prenons en charge des patients atteints de maladies chroniques ; à ce titre, nous les incitons à modifier leur comportement pour préserver leur santé. Il nous paraissait important en toute humilité, de nous confronter, individuellement et collectivement, à cette difficulté de changer nos comportements quotidiens.

Quelle action avez-vous mis en place ?

A partir d'une réflexion globale avec l'ensemble de l'équipe, l'idée d'organiser dans notre unité le tri et le circuit de valorisation des déchets papier a rapidement émergé ; l'équipe déjà sensibilisée au tri sélectif OM/DASRI, voyait ici une perspective d'optimiser le tri et la valorisation des déchets que nous produisons.



Affiche plastifiée élaborée par Mme Chibrac et le service de la DAE du Groupe Sud

De quels moyens avez-vous eu besoin ?

Cette action a nécessité des moyens relativement modestes :

> D'un point de vue matériel, nous avons installé 2 bacs de recueil des déchets papier accompagnés d'une signalétique permettant de guider les professionnels dans la sélection des déchets.

> D'un point de vue « humain », cette action a nécessité :

- l'implication et la collaboration des services économiques du site,
- l'implication sur le circuit de collecte des ASH du service, de l'équipe logistique du bâtiment et des jardiniers (qui s'occupent du regroupement papier-carton au GH Sud),
- une information de l'ensemble des professionnels médicaux et paramédicaux du service.

Comment a été accueillie cette initiative par le personnel du secteur ?

Initiée à partir des propositions des professionnels, cette démarche a immédiatement obtenu l'adhésion de l'équipe ; c'est un projet descendant qui s'appuie sur les pratiques quotidiennes sans accroître la charge de travail.

Ce projet ne requiert aucune expertise spécifique et a valorisé le travail accompli par les ASH et renforcé leur intégration au sein de l'équipe ; c'est un projet fédérateur pour tous les professionnels jeunes ou plus expérimentés.

Avez-vous déjà obtenu des résultats ?

Nous avons mis en place des indicateurs pour mesurer les progrès réalisés (volume des déchets papier produits, évolution des consommations de papier, coûts évités en termes de commandes papier, etc...). Nous pourrions donc mesurer les résultats d'ici quelques mois. Toutefois, on note dès à présent des changements de comportements, notamment dans la limitation des impressions papier, l'utilisation au verso des feuilles en guise de brouillon, ... des réflexes très encourageants !

Cette initiative a fait émerger une dynamique puisque d'autres professionnels du pôle ont spontanément demandé l'extension de cette pratique dans leur unité en se proposant comme « référent » ; deux nouveaux secteurs du pôle sont désormais impliqués.

Enfin les professionnels n'hésitent pas à faire de nouvelles propositions et se montrent plus vigilants (extinction des lumières inutiles, etc...).

Tu n'aurais pas un brouillon ?

Lorsque vous avez une feuille imprimée sur une face, ne la jetez pas, mettez là de côté et réutilisez la ! Si tous les professionnels du CHU utilisaient systématiquement le recto-verso des feuilles de papier, nous pourrions économiser jusqu'à 10% des ramettes que nous consommons ! Une économie environnementale et financière non négligeable !

Ambassadeur	Qualité	Pôles
Céline RIGOUS-LEMERCER	Infirmière Anesthésiste - Cadre de santé SARZ - G.H.S	Anesthésie-Réanimation > Pr Sztrak
Louissette ELAMARY	Technicienne de laboratoire - Cadre supérieur de santé - G.H.P	Biologie et Pathologie > Pr Mollinard
Nadine CHAPDESSUS	Technicienne de laboratoire au Plateau Technique Rapide Hématologie du G.H.P	Cardio-Thoracique > Pr Roudaut
Dr Marie- Nadine LABORDE	Service de chirurgie cardiaque G.H.S	Chirurgie du Thorax > Pr Vital
Dr Michel DAUTHERRIES	Service Neurochirurgie - A G.H.P	Gynécologie, Obstétrique et Reproduction > Pr Hodec
Sylvie CARLAT	Infirmière - Cadre de Santé Service Traumatologie Gène G.H.P	Hépat-Gastro-Entérologie, Diabétologie, Nutrition et Endocrinologie > Pr Zerbib
Corinne CHEVALIER	Economiste G.H.P	Imagerie Médicale > Pr Laurent
Dr Pierre CHABANER	Service de gynécologie - Obstétrique et Reproduction - G.H.P	Médecine > Pr Miliard
Isabelle BARCOS	Infirmière - Cadre de santé Diabétologie - A2 - G.H.P	Médecine Urgences > Pr Morlat
Valérie LANDREAU	Infirmière - Cadre de Santé Chirurgie - Unité 18 - G.H.SA	Médecine Urgences > Pr Gromb
Sabine MAILLARD	Cadre supérieur de santé Services Imagerie G.H.P/G.H.S	Neurosciences cliniques > Pr Orpigozo
Christophe TACAILLE	Manipulateur Radio - Cadre de santé Service Imagerie Urgences G.H.P	Odontologie et santé buccale > Pr Dupuis-Feran
Ursula NZITA NGUALA	Manipulateur Radio - Service Imagerie G.H.P	Spécialités Chirurgicales > Dr Castède
Sonia ZWORYKIN	Manipulatrice Radio - Service Urgences G.H.P	
Christine REIMEL	Infirmière - Cadre de santé Service maladies infectieuses G.H.P	
Christèle GAUDRIELLET	Infirmière - Cadre de santé G.H.SA	
Dr Noelle BERNARD	Service du PHMORLAT G.H.SA	
Nathalie HODOUX	Infirmière - Cadre de santé UHSI - G.H.P	
Corinne CHEVALIER	Economiste G.H.P	
Jennifer PAILLARD	Attachée d'administration DAE - G.H.P	
Eveline CABIEL	Infirmière - Cadre de santé Service d'odontologie G.H.P	
Brigitte BUSSET	Infirmière - Cadre de santé Service d'odontologie G.H.P	
Dominique SZELIGA	Infirmière - Cadre de santé Consultations ORL - CFM G.H.P	
Sylvie ABAGON	Infirmière Consultations ORL - CFM G.H.P	
Dominique BRUGMANN	Technicienne de laboratoire Cadre supérieur - IMS G.H.S	
Yvonne GAUTIER	Infirmière - Cadre supérieur de santé Direction des soins G.H.SA	

Les barquettes du CHU sont recyclées !



Signature du contrat Nutripack. Laurence Bled, Coordinatrice fabrications alimentaires, Sophie Housseguy et Yannick Texier des cuisines de Pellegrin.

Jusqu'alors, chaque année, un peu plus de 100 000 barquettes contenant les aliments pour la restauration collective, utilisées au niveau des sels du CHU, étaient éliminées par incinération avec les autres déchets de cuisine (ou étaient stockées à l'initiative du personnel des cuisines). La signature récente d'un accord avec une société de reprise pour le recyclage Nutripack, va permettre de donner une seconde vie à ces produits ; par exemple pour fabriquer du revêtement de sols plastiques. Cette initiative permet d'améliorer la valorisation des déchets de l'institution dans le cadre de son agenda 21.

Nettoyage sain

Plus de 90 références de produits de nettoyage sont utilisés au CHU, avec des substances plus ou moins nocives et parfois polluantes. A l'initiative du CFPPS et de Florence Nègre-Le Guillou, un groupe de conseillers sociales et familiales, d'acheteurs et d'hygiénistes a travaillé avec l'aide de HSEN (société de conseil en nettoyage écologique) sur une diminution et une simplification de ces références avec la perspective d'orienter les achats vers des produits plus sains pour les personnels de nettoyage et moins polluants pour l'environnement. Parallèlement à l'utilisation de ces nouveaux produits, des techniques de nettoyage plus écologiques seront proposées aux ASH en 2013, pour rechercher une application optimale tant sur le plan sanitaire qu'environnemental.

Bientôt de nouvelles filières !

Le groupe de travail « déchets » du CHU piloté par Florence Nègre-Le Guillou, Directeur adjoint du GH Sud avec l'appui de Gilles Pannetier, Technicien supérieur hospitalier, à la direction générale, se mobilise pour mettre en place de nouvelles filières d'élimination de nos déchets. Le groupe a récemment visité la société Paprec et le centre de tri de SITA Sud-Ouest à Pessac. L'objectif est de mettre en place près de 10 nouvelles filières dans les 3 prochaines années (exemple : filières métaux, textile, bois...).



Visite du site Paprec par le groupe de travail « déchets »



Nathalie Deschamps, agent de maîtrise et Béatrice Bonnardel, ASH sur le site du Haut-Lévêque. Vers un nettoyage plus respectueux de l'homme et de l'environnement au CHU.

Quand le développement durable décoisonne l'hôpital



Interpellée par l'article de rubrique développement durable du journal interne Passerelle n° 62, l'équipe de l'unité 23 (médecine interne et maladies infectieuses du Pr Morlat) de l'Hôpital Saint-André décide de se lancer dans l'apithérapie pour la cicatrisation des plaies chroniques. Les premiers résultats savèrent spectaculaires chez un patient

paraplégique avec de très volumineuses escarres sacrées et chez une patiente diabétique avec un mal perforant plantaire.

Résultats plus mitigés chez un patient avec des ulcères veineux chroniques, où toutefois les soins standards ne sont pas plus efficaces. L'apithérapie n'est pas miraculeuse, néanmoins elle est très simple à pratiquer et très économe en ressources et en euros. (Le soin est peu coûteux 250 gr de miel de thym : 4€ pour 6 mois de traitement, il produit moins de déchets et laisse plus d'autonomie au patient. Le pansement conventionnel lui coûte 2€ à chaque soin).

Propos recueillis par Dr Noelle Bernard, Praticien hospitalier.



Le Dr Noelle Bernard et son équipe sur le site de Saint-André.

Changement climatique et Gaz à effet de serre Le CHU de Bordeaux réalise son Bilan Carbone®

Le CHU de Bordeaux poursuit sa démarche d'agenda 21 en réalisant son Bilan Carbone®.

Il s'agit pour l'institution d'un projet stratégique qui va permettre d'identifier et de réduire les principales sources d'émissions de gaz à effet de serre mais également d'évaluer la vulnérabilité du CHU face à l'augmentation du coût des énergies fossiles. Pour expliquer les enjeux liés cette thématique, l'équipe de la LDD du CHU a rencontré le Directeur régional de l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie)



Questions à Jean-Louis Bergey, Directeur régional, ADEME Aquitaine.

Qui émet ces gaz à effet de serre additionnels ?

Nous tous ! Nous nous déplaçons en voiture, nous nous chauffons, nous nous nourissons... toutes ces activités quotidiennes génèrent, et notamment à l'échelle d'un pays développé comme le nôtre, de grandes quantités de gaz à effet de serre.

Côté professionnel, un hôpital par exemple est un très grand consommateur de produits et services (sans compter l'énergie consommée directement) : un dispositif médical, une seringue, du matériel de bureau, tous ces produits ont un « contenu carbone ». Leurs fabrications ont provoqué à un moment donné des émissions de GES ainsi que leur utilisation ou leur fin de vie (valorisation ou destruction). Et plus on consomme, plus on émet !



Pour réaliser son bilan personnel et passer à l'action, prenez un Coach Carbone !
RDV sur le site de l'ADEME pour réaliser votre bilan de gaz à effet de serre personnel et construire votre plan d'actions.
<http://www.coachcarbone.org/>

Le projet CHU

Une organisation en projet a été validée par le Directeur général pour mener à bien le Bilan Carbone® du CHU en interne. Un comité de pilotage, un pilote et une équipe projet transversale à plusieurs directions, ont été mis en place. Une expertise externe, la société de conseil ECIC-A2DM, est missionnée pour accompagner techniquement l'ensemble de la démarche. Une formation en interne de l'équipe projet a permis de lancer la dynamique.

Objectif : produire le Bilan Carbone® et le plan d'actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour le printemps 2013.

Ce bilan sera ensuite réactualisé chaque année afin de mesurer les progrès réalisés.

LE COMITÉ DE PILOTAGE			
Chantale Lachenay-Llanas	Directeur général adjoint		
Hélène Llanas	Directeur des achats de la logistique et de l'investissement		
Virginie Valentin	Secrétaire générale, Directeur de la coopération et du développement durable		
LE PILOTE			
Pierre-Yves Koehler	Ingénieur en charge du développement durable	Secrétariat Général	
L'ÉQUIPE PROJET			
Xavier Brisson	Conseiller en mobilité	Secrétariat général	
Stéphane Duchesne	Responsable sécurité des systèmes d'information	DSI	
Eric Dubini	Directeur des achats	DALI	
Sébastien Lafitte	Chef du service des logistiques transversales	DALI	
Gilles Panmattier	Technicien supérieur hospitalier	DALI	
Françoise Petiteau-Moreau	Responsable des marchés hospitaliers à l'unité d'achat des médicaments	Achats Pharmaceutiques / Pôle produits de santé	
Florian Saffroy	Attache d'administration	DAF	
DSI : Direction des Systèmes d'Information			
DAF : Direction des Affaires Financières			
DALI : Direction des Achats , de la Logistique et de l'Investissement			
			

Que peut-on faire ?

D'abord, ne pas culpabiliser, mais faire de son mieux pour comprendre et réduire ses émissions. L'acquisition des connaissances et le développement de modèles scientifiques nous permettent d'évaluer pour chacune de nos activités ou produits que nous consommons les équivalents gaz à effet de serre que nous émettons.

Au niveau individuel, il est donc possible de faire son propre bilan, d'identifier les actions possibles pour réduire son « empreinte carbone », par exemple en utilisant l'outil « Coach Carbone » et d'agir. Pour une entreprise ou un établissement public comme le CHU l'outil Bilan Carbone® est parfaitement adapté pour poursuivre ces mêmes objectifs et appliquer un plan d'actions.

Mais avant tout, il est fondamental de comprendre que nous ne pouvons pas continuer sur le même modèle que celui des 250 dernières années. Il ne s'agit pas de « revenir en arrière » mais de construire un nouveau modèle, aussi joyeux mais plus sobre. Ce n'est qu'à cette condition que nous pourrions vivre décemment à 9 milliards de personnes sur la Terre.

Mécanisme de l'effet de serre



Ce phénomène provoque l'échauffement de la basse atmosphère. Texte et illustration tirés de la brochure "Changements climatiques, comprendre et réagir" éditée par le Réseau Action Climat France.

Qu'est-ce qu'un Bilan Carbone® ?

Le Bilan Carbone® est un outil de mesure destiné à évaluer l'impact des activités humaines sur l'environnement, notamment le climat. Il permet une évaluation des émissions directes ou induites par une activité ou un territoire. Il vise à établir un diagnostic des émissions à partir des informations collectées (consommation d'énergie, achats de produits, déplacements,...) et des facteurs d'émissions associés qui permettent de traduire les données en tonnes équivalent CO2. Il doit permettre la mise en place d'actions permettant à terme de réduire les émissions.

Comment organiser un événement

Chaque année des centaines de colloques, conférences, rencontres, sont organisés par les professionnels du CHU. Ces événements génèrent un certain nombre d'impacts sur l'environnement. Il est possible de limiter ces impacts en intégrant la dimension environnementale dès la conception de l'événement.

Qu'est ce qu'un événement éco responsable ?

Un événement est source de déplacements (voiture, avion, train, ...), de consommation de matières (papier, nourriture, ...), de production de déchets, de consommation d'énergie (etc...). Il est possible pour un comité d'organisation d'un colloque ou d'une conférence, de prendre en compte ces aspects et mettre en œuvre des actions permettant de limiter ces impacts et de sensibiliser les participants aux principes d'éco-responsabilité. Un événement éco-responsable n'est pas une marque ou un label, il s'agit d'une démarche d'amélioration.

Comment intégrer cette dimension dans l'organisation d'un événement ?

Le comité d'organisation peut s'appuyer sur un certain nombre d'outils lui permettant de balayer les thèmes et les actions possibles (voir encadré). Il est essentiel de mettre en œuvre une logique de priorisation des actions avec comme critères, l'importance de l'enjeu environnemental et la marge de manœuvre de l'organisateur. Ainsi par exemple, le choix d'un lieu desservi par les transports en commun est très intéressant, car les déplacements des participants et intervenants sont très souvent la principale source d'impact d'un événement.

Le choix de se lancer dans une telle démarche doit intervenir au moment de la naissance du projet. Il est par ailleurs indispensable que les personnes en charge de l'organisation connaissent et comprennent, très en amont, les objectifs de la démarche. Une fois que l'événement est déjà planifié, localisé et que les fournisseurs sont identifiés, les choix sont beaucoup plus limités, mais il reste néanmoins toujours des pistes d'amélioration : il n'est jamais trop tard pour se lancer !

Le premier éco-événement organisé par le CHU

A l'occasion des 10 ans du réseau mère-enfant de la francophonie (RMEF), le comité d'organisation a souhaité à l'occasion des prochaines journées d'anesthésie-réanimation d'Aquitaine (JARCA) qui auront lieu du 14 au 16 novembre 2012. Si vous souhaitez organiser un éco-événement contactez l'équipe du développement durable.

mettre œuvre des mesures permettant de limiter l'impact de l'événement sur l'environnement. Parmi les actions mises en œuvre : la comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre des participants et leur compensation



Interface de comptabilisation des déplacements et des gaz à effet de serre.



Colloque du Réseau Mère-enfant de la francophonie à la cité mondiale de Bordeaux.



éco-responsable ?

la check-list de l'éco-événement

Alimentation

Il est possible de proposer une alimentation à la fois plus saine et plus respectueuse de l'environnement et de l'homme. Il peut être demandé au prestataire chargé de la restauration :

- des produits de saison et issus de l'agriculture locale
- des produits labellisés agriculture biologique (AB)
- des produits labellisés commerce équitable
- un repas moins riche en viandes rouges (le contenu carbone de ces produits est très important)

Sensibilisation

Il est nécessaire de relayer l'information sur les actions menées par l'organisateur et ce qu'il est demandé aux participants en termes d'actions éco-responsables tout au long de l'événement :

- relayer le message éco-responsable par les animateurs/modérateurs des conférences
- proposer une présentation en conférence plénière des résultats de la démarche
- mettre en ligne les résultats/bilan des actions menées

Il est possible également de proposer un stand de sensibilisation développement durable en sollicitant la direction du développement durable du CHU.



Stand CHU / ARAQ pour une sensibilisation au développement lors du RMEF.

Déplacements

- Choisir un lieu bien desservi par les transports en commun
- Informer les participants lors de l'inscription sur les moyens collectifs et actifs de déplacements à leur disposition (train/tram/bus/vélo/marche à pieds)
- Comptabiliser les émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements des participants et proposer une « compensation carbone ».

Communication

Privilégiez la dématérialisation (les informations électroniques plutôt qu'imprimées).

Lorsqu'il est nécessaire d'imprimer, pensez à demander à votre imprimeur des gages de qualité environnementale :

- dans son processus d'impression : demandez le label imprim'vert
 - dans la qualité du papier imprimé (éco-labellisé, recyclé, ...).
- Pour le choix des labels, suivez le guide ADEME (disponible sur intranet).

Cadeaux aux participants et intervenants :

Évitez les gadgets ! Privilégiez les cadeaux utiles et qui ont du sens. Par exemple, la clé USB avec les supports de présentation de la conférence pourra être réutilisée par le participant. En guise de cadeau pensez aux produits fabriqués par des artisans locaux.

Hébergement

Il existe des établissements hôteliers engagés dans des démarches éco-responsables. Ils sont certifiés éco-labels européens (www.ecolabels.fr). Autant privilégier ces adresses plus respectueuses de l'environnement !

Cette check-list est non exhaustive il existe des outils complets et adaptés à chaque événement : l'outil ADEME (<http://www.evenementresponsable.fr/>) est un outil ADEME très intéressant pour vous guider dans votre démarche.





MOTS CROISES sur le thème des déplacements

Jouez et
gagnez un an
d'abonnement
au réseau
Vcub !

1 Obligatoire, en 2 exemplaires, dans sa voiture depuis le premier juillet 2012

2 On m'appelle la petite reine de la ville

3 Non obligatoire, mais indispensable à vélo

4 Reliera prochainement le centre-ville de Bordeaux au Groupe hospitalier Sud

5 Voie dédiée aux vélos

6 Réseau d'auto-partage de la CUB

7 De 1^{ère} ou de 2^{nde} classe

8 Evite de se faire « piquer » son vélo

Résultats du Quizz DD de la lettre n°2



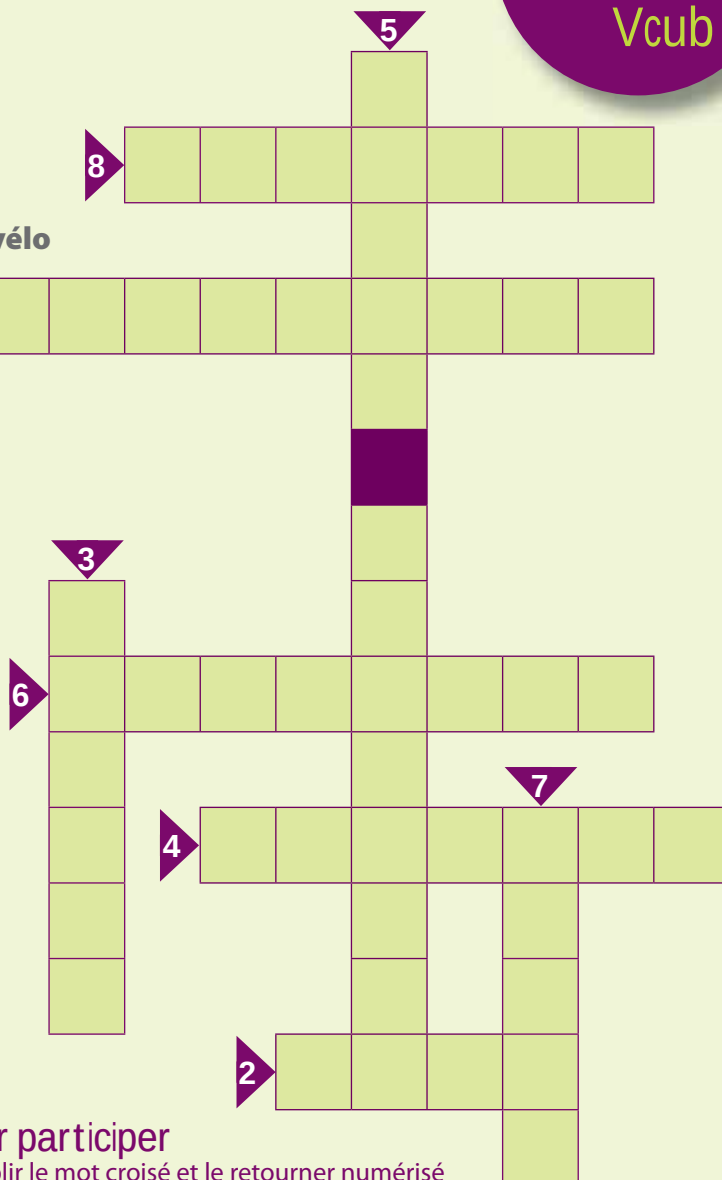
Dr Geneviève Belleannée, Mme Rachida Mouzaoui, Mme Catherine Ricard sont les 3 lauréats du quizz DD de la lettre du développement durable n°2. Bravo à elles !

Réponses aux quizz de la lettre n°2 :
1/c ; 2/b ; 3/b ; 4/a ; 5/c ; 6/a

Pour participer

Remplir le mot croisé et le retourner numérisé par mail à francoise.beragne@chu-bordeaux.fr ou par courrier : secrétariat général, Lettre DD n°3, 12 rue Dubernat, 33404 Talence
Date limite pour concourir : le **14 décembre 2012**

Un tirage au sort sera organisé parmi les bonnes réponses.



L'équipe Développement Durable



Virginie Valentin
Secrétaire Générale et
Directeur de la coopération
et du développement durable



Pierre-Yves Koehrer
Ingénieur en charge du
développement durable



Xavier Brisson
Conseiller en mobilité



Françoise Béragne
Assistante

Hot Line du développement durable : 20863 / developpementdurable@chu-bordeaux.fr
Directeur de publication : Virginie Valentin ■ Conception/Rédaction : Pierre-Yves Koehrer ■ Conception graphique : Jika
Maquette : Hélène Balensi ■ Impression : Reprographie CHU Bordeaux

